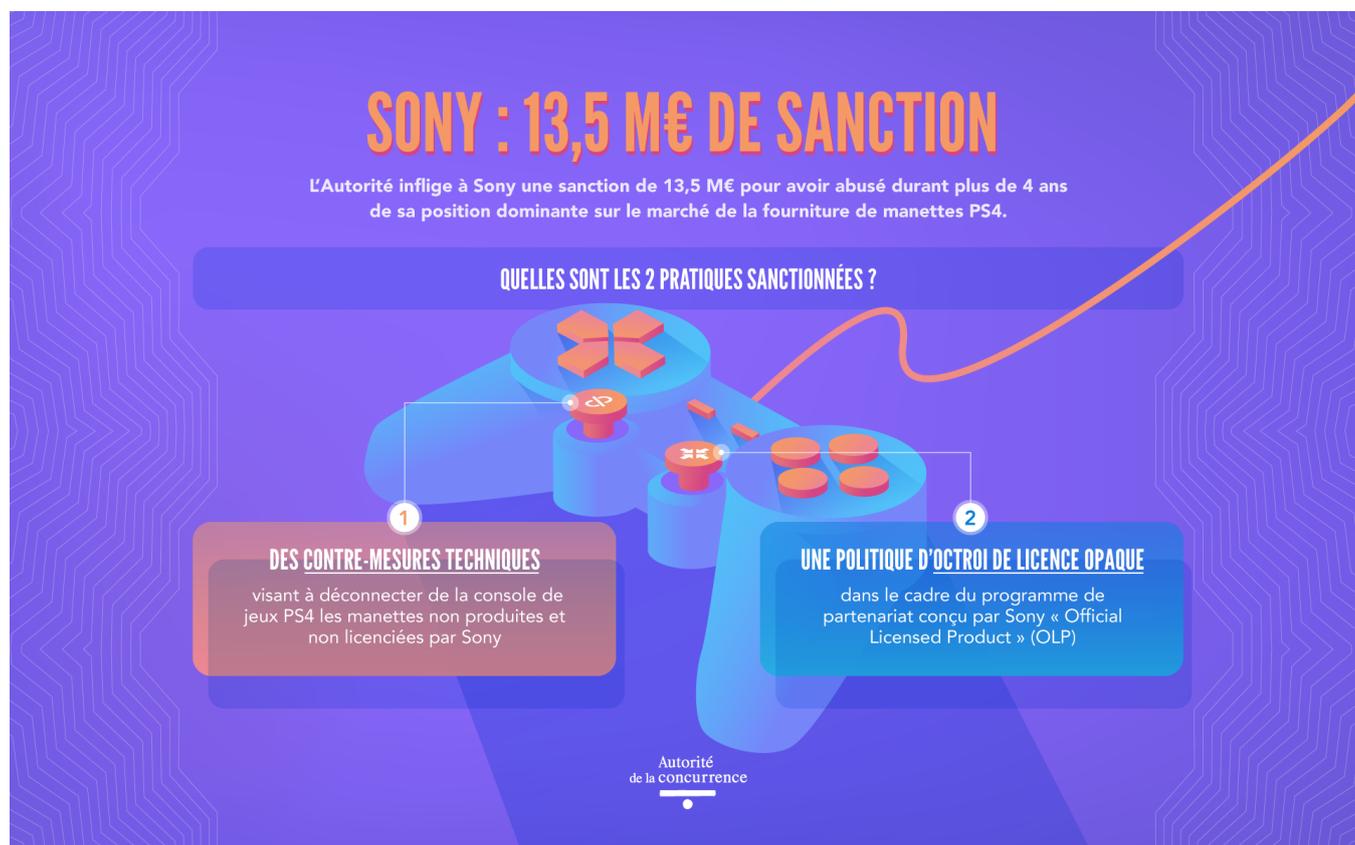


# L'Autorité inflige à Sony une sanction de 13,5 M€ pour avoir abusé durant plus de 4 ans de sa position dominante sur le marché de la fourniture de manettes PS4

Publié le 20 décembre 2023



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 20 DÉCEMBRE 2023**

[Lire le communiqué](#)

L'Autorité de la concurrence inflige à Sony une sanction de 13,5 millions d'euros pour avoir abusé de sa position dominante sur le marché de la fourniture de manettes de jeux vidéo pour PS4